

Compte-rendu du Comité de quartier du Plateau

23 avril 2024

En propos liminaire, Madame le Maire a souhaité rappeler plusieurs points :

- **Problèmes avec la fibre optique** : les autorités compétentes ont été saisies, cependant rien de concret n'est ressorti pour le moment. Une étude a été lancée pour connaître l'état des armoires et le besoin de redimensionnement, mais pas d'avancée sur le sujet. La municipalité va cependant continuer à alerter les opérateurs et les autorités pour obtenir gain de cause.

- **Retour sur les rencontres de rues** :
 - Avenue Séverine : Assainissement et voirie : les discussions avec l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT) avancent. Les nouveaux interlocuteurs sur le sujet de l'assainissement sont réactifs. Une inspection télévisée du bassin est prévue cet été.
 - Avenue de la Résistance : les problèmes de vitesse et de flux importants de véhicules ont été traités. Une mise en sens unique de la rue est envisagée afin de limiter ce flux. Cette mise en sens unique va s'inscrire dans une révision plus globale de la circulation dans le secteur. Pour éviter un gain de vitesse sur un sens unique, un stationnement en chicanes serait mis en place. Les riverains consultés lors de la rencontre de rue ont accepté la potentielle perte de places de stationnement due à l'aménagement de chicanes.

- **Tramway T7** : Une nouvelle phase de travaux sera entamée dès mai 2024, avec de nouveaux dévoiements de réseaux ainsi que le comblement des passages souterrains pour les piétons sur la N7. La municipalité travaille pour limiter l'impact de ces travaux pour les Juvisiens. Cependant des reports de circulation sont à prévoir. Les travaux d'Enedis dans la rue Piver dès mi-mai entraînent une circulation alternée jusqu'en juin. Enedis et l'EPT poursuivront des travaux de juin à août au carrefour de l'avenue d'Estienne d'Orves et de la rue Victor Hugo.

Questions diverses des habitants :

Voirie et circulation :

Question 1 : Est-ce que la mise en sens unique de l'avenue de la Résistance s'inscrit dans un plan plus global de circulation du quartier Plateau ?

- Oui et non, un plan de circulation à l'échelle du quartier est un sujet particulièrement complexe qui n'est pas à l'ordre du jour. Cependant, les différents secteurs dans lesquels des problèmes se posent seront consultés au cas par cas lors de rencontres de rue notamment.

Question 2 : Lors d'un précédent comité, il avait été question des problèmes liés à l'application Waze qui dévie la circulation sur certains axes, notamment l'avenue des Fauvettes. Y a-t-il du nouveau ?

- Il est impossible d'interdire à Waze de proposer un itinéraire. La Mairie va cependant étudier une alternative à proposer aux habitants de l'avenue des Fauvettes qui seront de nouveau consultés si nécessaire. Le projet T7 rend malgré tout la problématique plus compliquée car il n'est pas possible d'anticiper le déport de circulation avec les fermetures de voies.

Question 3 : Quid de la réfection de la chaussée de la rue Gaston Meunier ?

- La réfection de la voirie est une compétence de l'EPT. Lors de leur budgétisation, seule la réfection des tapis de routes a été prise en compte, pas les trottoirs.

Question 4 : Quid des poteaux arrachés au niveau du passage piéton rue Petit ?

- Les services techniques de la Ville viendront constater et remettre les poteaux si nécessaire.

Question 5 : La rue Petit est en très mauvais état au niveau des trottoirs et des obstacles s'y trouvent souvent rendant la rue dangereuse pour les parents avec les enfants :

- La Municipalité va étudier des solutions pour améliorer la sécurité des piétons dans la rue.

Question 6 : Problème du stationnement anarchique devant la Maison de Santé Pluridisciplinaire :

- Il y a une difficulté à trouver une solution pour ce stationnement, cependant des discussions sont en cours avec les médecins de la MSP.

Question 7 : Coussins lyonnais rue Henri Barbusse : Pourquoi sont-ils plus petits que les essieux des bus et autres gros véhicules ?

- Il est interdit de ralentir la circulation des bus, ainsi les ralentisseurs sont obligatoirement plus petits que leurs essieux. La solution de la mise en place d'un radar en ville n'est pas à la seule discrétion du Maire et doit faire l'objet d'une demande officielle à la Préfecture. Cette demande doit être motivée par le nombre d'accidents à un endroit précis.

Fibre :

Question 1 : armoire fibre Gaston Meunier, problème de point de branchement optique, que faire ?

- La Ville entend et comprend ce problème qui n'est pas nouveau, il n'y a cependant pas de possibilité d'action directe de la Mairie qui continue de saisir les autorités compétentes.

Question 2 : Puisque la fibre ne fonctionne pas, pourquoi ne pas investir dans la 5G ?

- La 5G repose uniquement sur un déploiement par antenne, ce qui entraîne des émissions d'ondes plus importantes. De ce fait, l'installation d'antennes est limitée, notamment aux abords de structures qui accueillent des enfants (écoles, crèche...). Le déploiement de la 5G est également plus coûteux que celui de la fibre. Enfin, la Ville n'est pas seule décideur du déploiement de la 5G, c'est l'ARCEP qui en régle le déploiement et délivre les autorisations.

Cadre de vie :

Question 1 : Quid de la fermeture en journée du square des Marronniers (rue Petit) ?

- Ce square est fermé le soir et le week-end afin de respecter le plan vigipirate en vigueur.

Question 2 : Quid de la rénovation des logements des Résidences Yvelines-Essonnes ?

- La loi impose la mise en conformité des logements. Le bailleur a commencé par les logements de la rue Ferry et finira par ceux de l'avenue Sarraut car ces derniers avaient déjà bénéficié il y a quelques années de rénovation. La Mairie n'a pas de droit de regard sur les plans de rénovation du bailleur, cependant ses équipes continueront de discuter avec les Résidences Yvelines-Essonnes pour faire connaître les demandes des Juvisiens. Madame le Maire propose de mettre en place une rencontre entre le bailleur et les locataires.

Question 3 : Quand auront lieu les travaux sur le réseau d'assainissement qui empêche l'utilisation de l'eau dans les foyers ?

- L'interdiction d'utiliser l'eau provient de l'inspection télévisée des siphons car il est difficilement possible de capturer des images lorsqu'il y a de l'eau dans ces siphons. Ces travaux auront lieu en juillet.

Question 4 : La vidéo-protection aux environs de la résidence Sarraut est-elle fonctionnelle ?

- Le réseau de vidéo-protection est fonctionnel, cependant la Police Municipale ne reçoit pas les images au poste. Celles-ci sont retransmises au Centre de Supervision Urbain et à la Police Nationale. Les policiers municipaux sont assermentés et peuvent théoriquement prendre la main sur les vidéos, mais actuellement n'ont pas le droit de recevoir la transmission des images tant que l'EPT ne leur donne pas ce droit. Cette demande est actuellement en cours.

Question 5 : Que va devenir le city-stade situé allée du Plateau ? Possibilité d'en faire une zone de stationnement ?

- Le city-stade créait des attroupements. Après concertation avec les riverains, il a été déplacé dans le parc de la Mairie. Aucun projet n'est à venir, le city-stade reste fermé pour l'instant. Pas possible d'en faire une zone de stationnement car la voie est déjà congestionnée par des ambulances et cela amènerait plus de trafic.